

# DERVAL INFOS

N°43

BIMENSUEL GRATUIT D'INFORMATIONS - 9 MAI 2025



Directeur de la publication, Dominique DAVID, Maire

Rédaction : Mairie de DERVAL

Service communication : 06.08.02.14.70 / [communication.mairie@derval.fr](mailto:communication.mairie@derval.fr)

Tirage : 600 exemplaires - impression en mairie



# DANS LE RÉTRO

Chasse aux œufs à Jans - 19 avril



Exposition Pol'art - du 2 mai au 11 juin



**Horaires d'ouverture  
de la mairie :**

**du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 18h  
fermée le mardi de 13h30 à 14h30  
et le samedi matin**

**02.40.07.70.11  
www.derval.fr  
contact@derval.fr**

## LES BRÈVES

ENEDIS : coupure de courant pour travaux

**Le mardi 13 mai, de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45**

Quartiers et lieux-dits concernés :

La Chenais de Nillac, Plaisance et le 2, 3, 16 Nillac

**Le lundi 19 mai, de 13h30 à 16h45**

Zone concernée : ZI des Estuaires

Fermetures exceptionnelles

**L'institut M.CONCEPT sera exceptionnellement fermé  
jeudi 29 mai.** Il sera possible de prendre rendez-vous sur  
PLANITY.

**Le restaurant Au comptoir des ogres, exceptionnellement  
fermé pour congés, rouvre le lundi 12 mai.**





# L'ACTU DERVALAISE

## Portes ouvertes à l'école du Tourniquet

Votre enfant rentre prochainement à l'école, vous souhaitez visiter sa classe ou bien celle dans laquelle il passera l'année prochaine à l'école du Tourniquet ?

Avec les Représentants de Parents d'Élèves, nous organisons une porte ouverte **le vendredi 23 mai à l'école du Tourniquet de 16h50 à 18h00 (6, rue du Tourniquet dans le centre de Derval). N'hésitez pas à nous rendre visite !**

Nous serons disponibles pour vous guider au besoin et répondre à vos différentes questions. **Toutes les classes seront ouvertes et vous pourrez à votre gré naviguer entre les salles pendant que chaque enseignant vaquera à ses occupations d'après-classe.**

Cette invitation s'adresse tout autant aux nouvelles familles qu'à celles qui sont déjà familières de l'école et qui souhaiteraient tout simplement y rentrer et prendre un temps de visite dans l'espace où évolue leur enfant toute la semaine.

Dans l'attente de vous voir.



L'école du Tourniquet

## Inscriptions scolaires 2025

**Les inscriptions scolaires pour les enfants nés à partir de 2022 sont ouvertes !** Pour cela, il vous faudra remplir le dossier d'inscription 2025-2026 téléchargeable sur le site Internet [www.derval.fr](http://www.derval.fr) aux rubriques « Enfance - jeunesse », puis « Ecole - scolarité ». Vous pouvez aussi demander le dossier à l'accueil de la mairie de Derval. Pour tout renseignement, **vous pouvez demander le service Affaires scolaires au 02 40 07 70 11 ou consulter la rubrique « Enfance - jeunesse » de [www.derval.fr](http://www.derval.fr)**

## Association Les Voyageurs

Vous inscrivez votre ou vos enfants dans une école de Derval ? N'oubliez pas de faire l'inscription au restaurant scolaire, au périscolaire et à l'accueil des mercredis. Pour tous renseignements vous pouvez consulter le site internet :

<https://lesvoyageurs-derval.com>

ou nous contacter par mail :

[lesvoyageurs-derval-asso@orange.fr](mailto:lesvoyageurs-derval-asso@orange.fr)

et par téléphone : 02 28 50 47 41 ou 09 72 92 08 39.

## Portes ouvertes de l'accueil périscolaire le 13 juin 2025 : « les défis du péri »

Le vendredi 13 juin à partir de 17h, l'accueil périscolaire ouvre ses portes. Venez en famille et suivez-nous dans notre circuit « Safari ». N'hésitez pas à nous appeler aux coordonnées ci-dessus pour avoir des renseignements.



Les Voyageurs



## Demande d'inscription de trois itinéraires de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Monsieur le Maire présente, au Conseil Municipal, trois projets d'itinéraires de randonnée, validés par la commission « randonnées » et propose leur inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée :

- « La Rando du Château »
- « Le Bocage Dervalais »
- « La Ronde des Éoliennes »

Ces itinéraires s'étendent sur la commune de Derval et de Jans (pour ce qui est de l'itinéraire n° 2).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces itinéraires proposés empruntent des chemins ruraux appartenant au patrimoine privé de la commune. Ces chemins sont affectés à l'usage du public.

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord du Conseil Municipal pour le passage des itinéraires sur les chemins concernés.

L'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée se fait par délibération du Conseil Départemental. Une fois le circuit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, lorsque le maintien d'un chemin rural n'est pas possible, dans le cas d'aliénation ou de suppression, la commune doit informer le Conseil Départemental et l'intercommunalité et leur proposer un itinéraire de substitution. Ce nouvel itinéraire devra être approprié à la pratique de la randonnée et ne saurait allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de demander au Conseil Départemental de Loire-Atlantique, l'inscription des itinéraires suivants au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, en tant qu'itinéraire de vélo nature et pédestre :
  - « La Rando du Château » (d'une longueur de 10,80 km, itinéraire susceptible d'évoluer marginalement)
  - « Le Bocage Dervalais » (d'une longueur de 13,69 km, itinéraire susceptible d'évoluer marginalement)
  - « La Ronde des Éoliennes » (d'une longueur de 11,63 km, itinéraire susceptible d'évoluer marginalement)

- de demander à la Communauté de Communes, l'inscription de ces trois itinéraires dans le plan intercommunal de randonnées
- de solliciter le Conseil Départemental pour une subvention, pour l'acquisition de terrains permettant la continuité et améliorant la qualité et la pérennité des itinéraires précités
- de solliciter le Conseil Départemental pour une subvention, pour la réalisation de travaux d'investissement et de fonctionnement
- d'autoriser le passage des itinéraires sur les chemins ruraux suivants : 71, 73, 86 (itinéraire « La Rando du Château ») ; 138, 137, 129,131, 26 (itinéraire « Le Bocage Dervalais ») ; 102, 178, 148, 43 (itinéraire « La Ronde des Éoliennes »)
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de passage sur propriétés privées
- de s'engager à informer, préalablement, le Conseil Départemental et l'intercommunalité dans le cas d'aliénation ou de suppression des chemins ruraux, en lui proposant un itinéraire de substitution
- de s'engager à laisser les chemins ouverts et à les entretenir
- de s'engager à inscrire les chemins de préservation dans le Plan Local d'Urbanisme

## Suppression de la régie de recette d'État des amendes de police

Depuis 2022, le policier municipal a recours à un système de procès-verbal électronique pour dresser des contraventions. Ce système, informatisé, permet que le paiement soit réalisé directement auprès de l'État et ne transite donc plus par la régie de recette d'État, pour la perception des amendes de police de la commune, qui avait été créée à cet effet en 2009.

Considérant l'inutilité de cette régie et son inactivité depuis la mise en place du procès-verbal électronique, Monsieur le Maire propose de clôturer la régie de recette pour la perception des amendes de police.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

Article 1er - la suppression de la régie recettes d'état pour l'encaissement des amendes de police

Article 2 - la fin de la fonction de régisseur de la régie, ainsi que de sa suppléante

Article 3 - que l'encaisse prévue pour la gestion de la régie, dont le montant fixé est 1 220 €, soit supprimée

Article 4 - que la suppression de cette régie prendra effet dès le 1<sup>er</sup> Mai 2025



**Fixation du taux d'avancement de grade**

Conformément au 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Conseil Social Territorial (C.S.T.), le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables », c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus dans ce grade.

La délibération n° 2020-6-26/078 du 26 Juin 2020 avait fixé des taux pour une durée de cinq ans. Elle ne statuait pas sur le taux d'avancement de certains grades qui n'existaient alors pas au sein de la collectivité. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de redélibérer le taux d'avancement pour chaque grade.

Vu l'avis favorable du Conseil Social Territorial du 28 Mars 2025.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer le taux de promotion à 100 % pour les grades ci-dessous exposés, à partir du 1<sup>er</sup> Mai 2025.

**Avis sur le parc d'activités « Parc des Vignes »**

Un permis d'aménager a été déposé le 14 Septembre 2023 par la société Legendre Développement, afin de créer un parc d'activités entre la Route de Nantes et la voie communale n° 229. Les parcelles concernées (XS n° 45, XS n° 12, XS n° 53, XS n° 128 et XS n° 129) sont classées en zone AUe, dans le plan local d'urbanisme, tel que révisé en 2022. Elles sont donc vouées au développement économique.

Ce parc d'activités, dénommé « Parc des Vignes », comprendra sept lots destinés à recevoir des bâtiments industriels et logistiques. Sa surface (16 ha) étant supérieure au seuil de 10 ha fixé par le Code de l'Environnement, une étude d'impact environnemental a été réalisée. Celle-ci a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Pays-de-la-Loire (MRAe) le 20 Février 2024.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale a noté que les choix réalisés par le projet sont proportionnés. Elle a formulé plusieurs remarques, auxquelles le porteur de projet a répondu.

En termes de nuisances potentielles liées au trafic

Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux d'avancement
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>		
Attaché principal	Attaché hors classe	100 %
Attaché	Attaché principal	100 %
Rédacteur principal de 2ème classe	Rédacteur principal de 1ère classe	100 %
Rédacteur territorial	Rédacteur principal de 2ème classe	100 %
Adjoint administratif principal de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100 %
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	100 %
<b>FILIÈRE SOCIALE</b>		
Agent principal spécialisé de 2ème classe des écoles maternelles	Agent principal spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	100 %
<b>FILIÈRE POLICE</b>		
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe (2ème grade)	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe (3ème grade)	100 %
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>		
Ingénieur principal	Ingénieur hors classe	100 %
Ingénieur	Ingénieur principal	100 %
Technicien territorial de 2ème classe	Technicien territorial de 1ère classe	100 %
Technicien territorial	Technicien territorial de 2ème classe	100 %
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100 %
Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	100 %
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	100 %



roucier généré par l'activité du parc, les impacts seront limités. En effet, l'accès au site se fera par le rond-point du Mortier, permettant ainsi d'éviter une traversée du bourg de Derval qui aurait pu être problématique. Par ailleurs, les travaux en cours pour la création d'un rond-point au « Pas d'Hin », visent à fluidifier la circulation des poids-lourds vers les deux sites que sont le parc d'activités « Parc des Vignes » et le projet porté par la société SNC Derval.

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique du 2 Septembre au 2 Octobre 2024. Huit contributions ont été déposées, dont la moitié par les riverains du projet.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet, assortis de réserves.

Vu le rapport du commissaire enquêteur transmis le 6 Mars 2025 à la commune.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet de création du parc d'activités « Parc des Vignes », sous réserve de la transmission d'un porter à connaissance de modification à la Préfecture et de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

### Questions diverses

**Travaux mairie :** l'étage devrait être terminé vers le 15 Mai.

**Site ex-hôtel Provost :** l'aménagement étant toujours en cours de réalisation, c'est la raison pour laquelle certains véhicules stationnent sur le trottoir, devant les bacs à fleurs.

**Commission « Vie Associative - Culture - Patrimoine » :** les membres se réuniront le 5 Mai à 19 h 30, pour la préparation de la « Fête de l'Été » qui se déroulera le 19 Juillet.

**Plan d'Aménagement de la Voirie Communale :** le programme est en cours de réalisation ; la partie entre « La Gibarderie » et « Croquemais » se fera lorsque le rond-point du « Pas d'Hin » sera finalisé.

### **Conseil Municipal des Jeunes**

- une visite de la mairie a été organisée pour les conseillers,
- les conseillers se sont retrouvés lors d'une réunion le 30 Avril,
- les conseillers participeront à la cérémonie du 8 Mai.

**Anciens films de Derval :** des vidéos tournées par des Dervalaises et Dervalais ont été visionnées par un groupe d'élu.e.s. et certains membres de l'association « La Tour Saint-Clair » ; ces films, centrés sur les fêtes du quartier de « La Grée », sont en ligne sur la médiathèque de la Bretagne.

## 16ème anniversaire : pensez au recensement citoyen

**Le recensement citoyen doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.** Cette démarche civique est importante car elle permet de recevoir la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). C'est à l'issue de la JDC que le jeune reçoit son Certificat Individuel de Participation indispensable pour s'inscrire à un examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Un accès tardif à la JDC peut entraîner un retard dans les démarches ou les empêcher. Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales aux 18 ans.

**Se faire recenser est simple et sans rendez-vous. Il faut se présenter à la mairie du domicile muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054](https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054)**

Enfin, l'ordre de convocation à la JDC sera reçu au plus tard dix jours avant la date fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site : [majdc.fr](https://majdc.fr)

**MINISTÈRE DES ARMÉES**  
L'État  
Défense  
Hommes

**Bientôt 16 ans ?**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT !**

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :  
• inscription d'office sur les listes électorales  
• convocation en JDC  
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
• possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici

Instagram @jeunesjeunesse  
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse  
TikTok @DSNJeunesse  
YouTube @DSNJeunesse

C'est obligatoire!



# L'ACTU DERVALAISE

## Salle Vallée de la Chère : un parquet remis à neuf

Après plusieurs années de repas, d'assemblées générales, d'entraînements de danse et de nombreux autres évènements, le parquet de la salle Vallée de la Chère nécessitait un rafraîchissement.

**Des travaux de vitrification du parquet de la salle Vallée de la Chère ont été engagés du 14 au 18 avril 2025. D'un coût de 10 000 €, ces travaux donnent un aspect neuf au parquet de la salle, et à celui de la scène.** Vos prochaines fêtes et représentations auront lieu dans un cadre plus beau et confortable.



## Local Barakatous, rue de Rennes : réfection de la cuisine

Le local Barakatous est un lieu où les jeunes peuvent passer du temps ensemble, échanger, se divertir, etc. Ce bâtiment est utilisé par le biais de l'accueil de loisirs de l'association.

Comme tout lieu de vie, ce local dispose d'une cuisine qui était marquée par le temps. **Après des travaux au cours du mois d'avril, les jeunes bénéficieront dorénavant d'une cuisine accueillante.**



## Mise en service du bloc sanitaire de la place Bon Accueil

**A l'occasion de travaux de rénovation des salles Bon Accueil, les toilettes publiques, localisées à l'arrière du bâtiment, ont également été mises à neuf.** Ce sanitaire respecte dorénavant les normes d'accessibilité.



### 3 sanitaires à Derval

Le bloc sanitaire de la place Bon Accueil est le troisième sanitaire mis en service depuis septembre 2024. **Pour rappel, les deux autres blocs sanitaires sont situés au Parc de la Tour Saint-Clair et aux ombrières,** à proximité du circuit pumptrack. Ces trois sanitaires sont ouverts tous les jours de 6h00 à 22h00.





## Route 44 collecte des dons pour la maladie de Charcot

**L'association Route 44 et ses Motard(es) organise une grande balade à moto solidaire.** Proposée par l'association dervalaise Festicale, les bénéfices de la balade seront reversés à la lutte contre la maladie de Charcot.

**La balade aura lieu le samedi 17 mai.** Elle vous emmènera du côté de Porcaro, puis elle passera par Lohéac, une ville qui soutient depuis plusieurs années la lutte contre la maladie de Charcot. Une pause est prévue à mi-parcours.

**Le rendez-vous est donné sur le parking du Relais de Derval, à 12h00 si vous souhaitez vous restaurer avant la balade, le départ ayant lieu à 14h00 précise.**

Au retour vers 18h, **un buffet et grillades sera organisé avec une animation DJ, à réserver sur [helloasso.com](http://helloasso.com) à la page « 1 weekend, 2 balades à moto pour la bonne cause, ça va déménager ».** Une autre balade caritative aura lieu le lendemain à 15 km sur la commune voisine du Grand Fougeray "Une journée pour Marfans".

Route 44 et ses Motards sollicite aussi des personnes pour assurer le rôle de moto sécurité. Si vous êtes intéressé, merci de le préciser à l'association sur [helloasso.com](http://helloasso.com).

Route 44 et ses motard-es organise en partenariat avec le Festi'cale

**BALADE MOTO "LA CHARCOT"**

VENEZ NOMBREUX!  
5€ MIN.

SAMEDI  
**17 MAI 2025**

DERVAL (44)  
Le Relais  
14h

- Fin de balade : 18H!
- Galettes Saucisses pour le midi: 5€
- Dj Animation dansante avec buffet et grillades sur le Parc du Relais de Derval et sous Chapiteau : 20€

NANTES ynov CAMPUS Festi'cale 1920 Atlantis 107

## Vide-greniers le 18 mai

L'Amicale Laïque organise la 16<sup>ème</sup> édition de son vide-greniers. **Il se déroulera le dimanche 18 mai 2025 à Derval, aux rues du Tourniquet, de la Tour Saint-Clair, des Peupliers et place du Tourniquet.** Les visiteurs pourront flâner entre les étals de 8h30 à 17h30, avec la possibilité de se garer à proximité dans le bourg.

Pour participer en tant qu'exposant, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet [amicale-laique-derval.org](http://amicale-laique-derval.org) à la page dédiée au vide-greniers, sur la page « Amicale Laïque de Derval » sur [helloasso.com](http://helloasso.com). Cette année le vide grenier se fera avec et sans voiture :

- 8 euros sans voiture les 4 m linéaire
- 12 euros avec voiture pour 4 m linéaire et 6m de profondeur.

**Les exposants pourront venir dès 7h en accédant au vide grenier par la rue du Tourniquet à sens unique.**

Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à [amicalelaiquederval@gmail.com](mailto:amicalelaiquederval@gmail.com).

Organisation + Bar + Restauration : Amicale Laïque de Derval

**VIDE GRENIERS**

DIMANCHE  
**DERVAL 18/05 2025**

8h30 à 17h30

Rue du Tourniquet - Rue Saint Clair

Tarif Emplacement : 12€ avec voiture et 8€ sans

Réservations et renseignements via : [amicale-laique-derval.org](http://amicale-laique-derval.org)



## Atelier rempotage de tomate cocktail

L'association **Cultur'âges 44** organise un atelier « rempotage de tomate cocktail » le samedi 24 mai de 14h à 18h. Des jardiniers bénévoles animeront l'atelier rempotage, et les jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes proposeront un atelier de personnalisation des pots pour les plus jeunes.

Ouverte à tous, cette animation peut être une belle occasion de passer un après-midi amusant en famille, ou d'offrir un cadeau original pour la Fête des Mères. **L'atelier prendra place au site du nouveau tiers lieu de l'association, Route de Saint-Vincent.**

La participation est de 5 € par plante (3 variétés au choix) avec un pot de 10L et du terreau compris.



## Le programme de l'été de La Barakatous

L'association **socioculturelle La Barakatous** a dévoilé son programme d'animations pour l'été 2025 ! Vous pouvez consulter le programme destiné à tous les habitants sur le site Internet [labarakatous.centres-sociaux.fr](http://labarakatous.centres-sociaux.fr) ou sur la page Facebook « La Barakatous ». Le programme est aussi disponible en mairie.

Enfin, l'ouverture des inscriptions auront lieu :

- Accueil de loisirs : le jeudi 15 mai à 8h00
- Programme et inscriptions aux activités de l'Espace Jeunes : jeudi 12 juin à 9h00



## Appel à photos et vidéos

L'Association du Château et du Patrimoine de Derval prépare la réalisation d'un film sur l'histoire de Derval : « Derval d'antan ». Dans ce cadre, **elle lance un appel pour récupérer, pour un prêt de quelques jours, des photos et des vidéos d'archives (même des vieux films numérisés) datant des années 50 jusqu'aux années 80.**

Les thématiques recherchées :

- Les commerces à Derval
- La vie rurale, à la campagne ou dans les fermes dervalaises
- La fête dieu à Derval et la religion (baptêmes, mariages, communions, etc.)
- Les kermesses
- La fête de la Grée (et notamment la fête foraine)
- Les écoles

**Si vous disposez de documents correspondant à ces critères, et que vous souhaitez les transmettre à l'association, merci de les mettre dans une enveloppe en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, téléphone) avant le 30 mai 2025 à M. Leroi, 1 rue de la Forge 44590 Derval.** Vos documents seront numérisés puis vous seront rendus.

Vous pourrez aussi déposer vos documents à l'accueil de la mairie de Derval, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel Leroi au 06 11 53 38 18 ou par mail à [michel.martine.leroi@gmail.com](mailto:michel.martine.leroi@gmail.com)

**L'association vous remercie d'avance pour votre aide dans sa recherche.**

## Don de sang



Le prochain don de sang aura lieu le mardi 20 mai de 15h30 à 19h à la salle Vallée de la Chère.



## Collecte solidaire de produits périodiques

**La précarité menstruelle concerne environ 1,7 million de personnes en France qui, tous les mois lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques.** Ce phénomène encore tabou les isole, les exclut et met leur santé en danger. Le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires agissent contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes hygiéniques.

**La commune de Derval s'associe à cette opération en faisant de la mairie un point de collecte pour recueillir les dons.** Alors, du 5 au 28 mai 2025, pour participer à cette action solidaire, déposez votre don de serviettes hygiéniques à l'accueil de la mairie. **Privilégiez les paquets de serviettes. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups).**

Retrouvez les autres points de collecte sur : [www.loire-atlantique.fr/precaritemenstruelle](http://www.loire-atlantique.fr/precaritemenstruelle)

**De nouveaux itinéraires vélo entre Conquereuil, Derval, Guéméné-Penfao et Pierric.**



**Inauguration des itinéraires vélo bis**  
ENTRE LES COMMUNES DE CONQUEREUIL, DERVAL, GUÉMÉNÉ-PENFAO ET PIERRIC

**SAMEDI 24 MAI**

Plus d'infos

PROMENADE CYCLOTOURISTE SUR UN ITINÉRAIRE APAISÉ ET CONVERGENCE VERS L'ÉTANG DE COISMA POUR PARTAGER UNE COLLATION

OUVERT À TOUS, VÉLO ROUTE DÉCONSEILLÉ, LES MINEURS DE MOINS DE 15 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS

RDV SAMEDI 24 MAI À 14H30 DEVANT LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE AVEC VOTRE CASQUE ET VOTRE VÉLO

## Plantez des haies bocagères et construisez le bocage de demain !

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac accompagne les agriculteurs.trices et les propriétaires de foncier agricole à la restauration du bocage. **C'est ainsi 65 km de haies bocagères et 900 arbres en agroforesterie qui ont été plantés par plus de 120 planteurs.**

**Pour certains, planter est une nécessité,** comme pour la Ferme de la Chesnaie qui a planté 780 m de haies sur leur ferme à Vay l'hiver 2023-2024. « *On est sur des terres séchantes. On se rend compte que l'herbe disparaît de plus en plus vite l'été, il faut alors couper le vent d'est, notamment au mois de juin. Les haies vont également apporter de l'ombrage aux vaches ainsi que réduire les parcelles, qui sont très grandes, passant des 10 à 2 ha, largement suffisant et compatible avec le matériel* ».



Les haies assurent de nombreuses fonctions agronomiques, climatiques, environnementales et sociétales. Mais encore faut-il qu'elles soient en bon état. Ainsi, **nous vous aidons également à gérer de manière durable vos haies, grâce au développement d'une filière de valorisation économique du bois bocager.**

### Vous avez un projet de plantations ?

Contactez l'animateur bocage du Syndicat Chère Don Isac **avant le 31 mai**. Nous conviendrons d'un RDV pour **concevoir ensemble** votre projet durant le printemps. Un accent est porté sur le choix d'essences bocagères locales, adaptées au climat et favorable à la biodiversité. Nous organiserons ensuite **la réalisation des travaux de plantation et de paillage** l'hiver prochain, pour **un projet financé « clé en main »**.

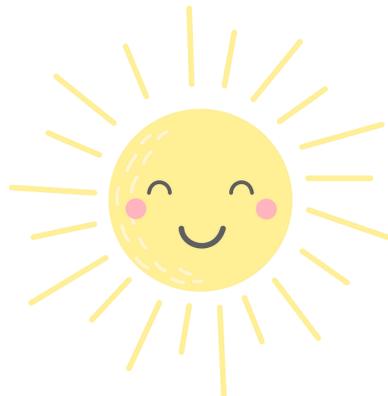


**Jean-Yves DRUARD, décédé le 30 avril 2025**



## L'AGENDA DERVALAIS

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	Où ?
<b>Exposition Pol'art</b>	Médiathèque intercommunale	Du 2 mai au 11 juin 2025	Médiathèque intercommunale
<b>Trico'thé</b>	Médiathèque intercommunale	Samedi 17 mai 14h - 17h	Médiathèque intercommunale
<b>Balade moto "La Charcot"</b>	Route 44 et ses Motard(es)	Samedi 17 mai 12h ou 14h	Parking du Relais
<b>Vide-greniers</b>	Amicale Laïque	Dimanche 18 mai 8h30 - 17h30	Bourg de Derval
<b>Don du sang</b>	Amicale du don du sang	Mardi 20 mai 15h30 - 19h	Salle Vallée de la Chère
<b>Permanence fiscale</b>	France Services	Mardi 20 mai 9h - 12h30, 13h40 - 16h30	France Services 14 rue de la Garlais
<b>Portes ouvertes</b>	Ecole Le Tourniquet	Vendredi 23 mai 16h50 - 18h	6 rue du Tourniquet
<b>Atelier rempotage de tomate cocktail</b>	Cultur'âges 44	Samedi 24 mai 14h - 18h	Route de Saint-Vincent-des-Landes



Plus d'infos : [www.derval.fr](http://www.derval.fr) et suivez-nous sur Facebook   
Prochain numéro : 23 mai 2025